

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 13/10/2015

Réception par le Prefet : 13/10/2015

Publication : 16/10/2015



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-9-6-5

Séance du vendredi 9 octobre 2015

### **ECHANGES D'IMMEUBLES RURAUX PROGRAMME C742**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT.

**EXCUSES :**

Mme MEHLEN-VETTER, MM. VOGT, WITH.

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,
- VU l'article L 121-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime définissant les échanges d'immeubles ruraux comme un mode d'aménagement foncier,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-6-8 du 19 février 2015 relatif au Budget Primitif 2015 - Agriculture,
- VU l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 19 mars 2015,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 3 juillet et du 11 septembre 2015,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve la répartition des crédits relatifs aux échanges d'immeubles ruraux présentés dans le tableau joint en annexe à la délibération et autorise leur versement aux particuliers concernés, pour un montant global de 4 809 €.

- ❖ Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le programme C742 - chapitre 65 - fonction 74 - nature 6574.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité